

04/12/2015 labo citoyen

De la nécessité de la participation citoyenne

1/La démocratie est en crise.

La multiplication sans précédent des décisions nécessaires à la vie en société représente un nouveau défi pour la démocratie qui est appelée à se moderniser.

. La participation citoyenne aux élections est très faible (72 % d'abstention aux élections européennes) : une fois élus, les représentants ont carte blanche dans un champ qui se situe entre les décisions des experts et les contraintes économiques mondiales, les normes européennes auxquelles s'ajoutent les normes françaises.

Toute forme de participation actuelle est fondée sur l'offre offerte à discussion à des représentants, sans que les citoyens ne soient directement consultés. Les préoccupations des élus sont l'urgence donc le court terme, le désir de se maintenir élus ,

Les trois réformes territoriales votées en (2014 et 2015 amorcent un changement radical dans la vie démocratique locale. Dans le modèle de l'organisation démocratique de 1789, la troisième république avait accordé une place plus grande aux collectivités décentralisées , mais il continuait de reposer sur la commune ,siège principal des services publics de proximité et lieu d'exercice de la démocratie locale. En 2014 il y avait 530000 élus communaux et presque autant de citoyens prêts à prendre le relai. Un électeur sur cent est conseiller municipal. **Cet émiettement communal était la base de notre vie démocratique.** La proximité ainsi établie était le contrôle citoyen et démocratique sur les élus et l'administration locale. Certes, ceci est plus théorique que réel car dans les faits, les conseillers municipaux sont bien souvent soumis à la personnalité élue, voire à de

professionnels de la politique , ou à des clans familiaux locaux et les élus sont dépendant de subsides dont l'obtention est souvent liée à des intérêts de parti politique ou financiers, ce qui dès lors, n'est plus du domaine du citoyen.

La loi Maptam de janvier 2014, **La loi de janvier 2015** sur les super région, les grandes intercommunalités à 15000 habitants au moins éloignent encore plus sûrement les citoyens de tout pouvoir de décision et se présentent comme un abandon de la notion d'administration territoriale du modèle démocratique précédent. Seuls « des élus professionnels » encore plus que par le passé pourront exercer un pouvoir de supervision. **La notion de démocratie participative ne peut être complète sans la notion de supervision et de contrôle du citoyen.**

Si le système précédent engendrait déjà des désillusions envers un politique jugé éloigné des citoyens, les dernières lois aggravent encore ce clivage et les désillusions qu'il entraîne.

. **Désillusion généralisée** à l'égard des politiciens, bureaucraties, lobbyistes, technocrates et experts : les syndicats en France ont un nombre limité d'adhérents. Les actuelles consultations des citoyens, si elles existent occultent les préoccupations quotidiennes du citoyen *landa* dans son territoire de vie, préoccupations dans des domaines micro, mais qui ajoutés les unes aux autres seraient une contribution à l'élucidation de projets macro.

. Ressenti partagé d'un **rejet de la croissance pour la croissance** nuisible à l'environnement l'homme et la nature.

. Ressenti que les **grands projets de société ne règlent pas les problèmes (emplois, sécurité, vieillesse, cadres de vie quotidiens des ménages** dans leur sphère de vie.(territoires , quartiers, villes, villages, régions de 5 à 7 millions d'habitants)

. Création de tout un réseau convergent de fabrication de courants d'opinions des citoyens en dehors des institutions démocratiques actuelles : associations, réseaux sur le net, Smartphones, blogs, site. Cette émergence de « réseaux citoyens » si nombreux est déjà considérée comme un élément de la vie locale, et sert de plus en plus de réservoirs à idées pour les politiques.

Toute une mouvance diversifiée mais convergente, opposée à un système économique mondial apparaissant comme contraire aux intérêts communs : si l'on parle de « bien commun », le simple bon sens fait que l'on ne peut qu'y intéresser une certaine participation citoyenne. C'est cette forme de participation citoyenne qu'il faut trouver.

Seule la participation effective des citoyens à des projets de transition sociales économiques technologiques, entre la technosphère et la sphère des décideurs politiques peut transformer des décisions techniquement adéquates en décisions appropriées qui n'excluent pas le social, l'humain.

Contrairement à la participation actuelle la participation citoyenne est fondée sur l'offre. A l'heure actuelle la demande ne trouvant pas de place dans les institutions prend la forme d'actions (comme les manifestations) plus ou moins violente, forcément en opposition aux politiques décidées par des élites.

2/Les éléments de cette mouvance émergente

Dans quels domaines les citoyens pourraient ils agir ?

. Tout ce qui peut tourner autour de l'idée de Bien Commun,

(L'eau, la biodiversité, les hôpitaux, l'éducation, l'emploi, l'infrastructure de transports, les retraites, tout ce qui touche à des solutions même locales concernant la transition économique, écologique, commerciale).

Agissant à leur niveau sur l'« économique, par de petites actions souvent très modestes, Il y a *de facto* comme une revendication d'obtenir **un droit de prendre part au processus décisionnel**. **S'il existe des « collectifs », avec des formes d'organisation (collectifs, « sociocratie »,) qui leur est propre, pourquoi ne pourrait on pas en faire des modes de fonctionnement du citoyen dans des institutions rénovées ,imitant ces modes de fonctionnement de plus en plus répandus.**

Ce **bien commun géré collectivement** réduirait la part prédatrice des intérêts individuels, des grandes entités économiques et financières : Cela passe par une **remise en question des comportements individuels**, d'une consommation devenue addictive et l'adoption d'un **comportement individuellement responsable**. Et ce à une époque où tout est fait pour déresponsabiliser l'individu. L'ensemble de ces comportements bouleverse la logique du commerce qui alors fait tout soit pour récupérer, soit pour s'adapter.

Des pans entiers de l'économie sont touchés appelés à se transformer sous l'influence d'une **économie solidaire**, privilégiant les **circuits courts et les commerces de proximité** du producteur au consommateur par exemple. Cette pression à changer les modes de vie économiques et ses pratiques commerciales **est bien due aux citoyens**. L'impulsion vient du bas et contraint « ceux d'en haut » à s'y adapter.

Le point de rupture est que ceux d'en haut continuent le modèle du profit pour le profit et tournent à leur avantage les innovations, en en ayant les moyens tandis que ceux d'en bas refusent de continuer ce cycle infernal. Il y a là une **différence fondamentale d'enjeux**.

On peut même avancer qu'il y a là une nouvelle **forme de lutte de classes classique : Le problème des dominants dominés ne**

faisant que se perpétuer sans grande nouveauté. Ce qui est nouveau c'est la complexité croissante des problèmes d'une part et l'incroyable démultiplication de tous les moyens internet de communication directe et spontanée et de tous les réseaux associatifs dont les élus locaux doivent tenir compte pour être réélus.

Les associations développent cette idée de solidarité, de **mutualisation de moyens**, de **mieux vivre ensemble en y apportant sa part à un niveau local**. Cette coopération a en plus l'avantage de rétablir des liens moins égoïstes qu'une société productiviste à outrance avait fait disparaître.

Covoiturages, achats d'occasion, dons gratuits, prêt ou location de biens à bas prix de biens, il s'établit une **économie de partages** dopée par les plates formes d'échanges sur Internet.

Les tiers lieux open source

Espaces de coworking ,Fab lab,hackerspaces,repair café ,bars connectés, cafés philosophiques, constituent des lieux appelés « **Tiers lieux open source** » (Ray Oldenberg 1989).Nombre d'associations, telles Alternatiba ou Colibris et des dizaines d'associations s'allient à d'autres associations et leurs spécificités ou créent des lieux de mise en commun comme les espaces Oasis de Pierre Rabbi .

Les tiers lieux sont des lieux de passage et d'accueil et d'abord des lieux de rencontre et de solidarité. Ce sont lieux d'échanges de services et de créativité citoyenne. **Ils participent de la Parole citoyenne** quelle que soit l'importance de l'activité proposée. Ils sont l'occasion de se former à des activités professionnelles, ou de s'y perfectionner.

Tout en rétablissant de la proximité, de la cohésion sociale **les tiers lieux participent au développement économique et social d'un territoire.** Ces activités participent d'une création de valeur économique, soit dans le sens de l'économie et du partage,

soit en créant de nouveaux réseaux et de nouveaux produits. Economiquement, l'ensemble de ce qui est entrepris n'est pas neutre et constitue un agrégat non négligeable. Cela est si vrai que le gouvernement songe à taxer certaines des activités.

Toutes ces activités révèlent un **esprit « commoners »**, tournant autour d'une valeur centrale, de « **bien commun** », solidaire, convivial et partagé.

Cette **économie de partage** s'inscrit dans l'idée d'un **développement durable**, c'est à dire un processus de ralentissement de la destruction de la nature par l'activité économique, une nature qu'il faudrait léguer aux générations futures dans le meilleur état possible. Il y a **une prise de conscience progressive de la nécessité de protéger le vivant**.

Je suis la société, ce sont les hommes qui font l'économie.

Ces nouveaux comportements économiques ravivent le classique débat en économie politique, sur ce qui est le moteur de l'économie. **L'économie est-elle activée par une main invisible** (le marché, l'offre et la demande, la bourse), ou **est ce que ce sont les hommes qui font l'économie** ? L'idée ici est bien que ce sont les ménages qui prennent conscience qu'ils peuvent agir sur l'économie d'ensemble, avec pour principales valeurs, le bien commun, la solidarité, l'écologie de développement durable.

Il nous faut ici donner des **exemples simples** : chaque covoiturage économise une tonne de CO2 par an. (source Adem) . La location à bas prix ou le prêt ou le don de biens a pour conséquence de **réduire la production de biens neufs**, donc la pollution. Les activités de réparation augmentent la durée d'usage tout en diminuant le prélèvement de ressources naturelles pour ne faire que du neuf. A cela il faut ajouter le recyclage des déchets pour refaire d'autres objets comme les bouteilles de plastiques transformées en laine. **Il s'installe toute une infrastructure d'échanges**, de location avantageuse de logements pour des

déplacements qui remettent en question toute l'industrie hôtelières et même celle des gîtes. L'important dans tout cela est que **cette économie solidaire est due aux ménages, à leur niveau**, avec la naissance d'une **éthique nouvelle**, totalement étrangère à la mentalité financière et productiviste. Mais **elle pèse sur le système dans son entier**, car cette **mouvance apparaît et agit dans le monde entier**.

La part de la mondialisation financière et ses moeurs trucidaires industrielles et commerciales, dans le réchauffement climatique est la preuve constante de l'inadéquation du système dans son entier aux problèmes de notre temps, système incompatible avec la préservation du vivant, nature et homme indissolublement liés.

*(Bien sûr, ce n'est ici qu'une photographie d'une transition en marche, car **sans création de nouveaux métiers d'un autre système économique moins consommateur de ressources naturelles il ne peut y avoir de réel changement. : le système actuel de profit argumentera que toute réduction de la croissance pour la croissance augmenterait le chômage provoqué déjà par les délocalisations, la technologie pour ne citer que ces facteurs, alors que dans les faits il fait disparaître toutes formes d'activités diverses et que partout le chômage s'est intensifié.**)*

D'un état économique de fait à la participation citoyenne pérenne.

On peut d'ores et déjà se poser la question suivante :

« Puisque les actes des ménages, souvent groupés en associations pèsent sur les rouages de l'économie, avec une conscience de bien commun », et des actions qui de fait établissent une économie solidaire, ne serait il pas possible de **moderniser la démocratie** en donnant aux **citoyens la possibilité d'être partie prenante dans l'établissement de textes qui établissent des choix les concernant, à leur niveau, dans leur cadre de**

vie ? Par « modernisation » entendons un enrichissement des procédures actuelles.».

C 'est une question que nous renouvèlerons souvent dans l'exposé.

3/.Participation citoyenne dans quels domaines, projets ou thématiques ?

Les grands problèmes de notre société mondiale se retrouvent au niveau local, dans la réalisation ou non de projets locaux.

Il naît actuellement dans la pratique qu'il est possible de faire des actions locales dans les **domaines suivants** :

Habitat, déchets, recyclages, énergie, eau, aliments, art et culture, éducation, mobilité... la liste n'est pas exhaustive. On pourrait y ajouter l'emploi local, la participation à l'établissement de terres agricoles moins conventionnels, de jardins partagés, ou de ces villages expérimentaux appelés Oasis de Pierre Rabbi , (associations colibris)

Des quantités d'association dans le monde oeuvrent en permanence sur pratiquement les mêmes thématiques en proposant chaque fois que l'alternative est possible ; ainsi la village mondial Alternatiba à Montreuil le 5 et 6 décembre 2015 propose-t-il des stands et conférences autour des thèmes suivants :

L'agriculture et l'alimentation

Climat et énergie

Education

Mobilité (vélo)

(Fabriquer, réparer ateliers, zéro déchets)

Culture et medias, actions anti publicités

économie soutenable (partage emplois, finances responsables)

Bien commun, biodiversité

Consommation responsable

Droit solidarité

Habitat.

*(il ne s'agit que 'un exemple mais partagé par une grande quantité d'entités plus ou moins importantes : Mais si l'on regarde le nombre de stands participants au village mondial des alternatives d'Alternatiba de 2015 ,on n'en trouve par exemple **que 10** sur 277 pour le « Bien commun ». Mais 43 pour le problème des migrants.. (Plus d'actualité ?).Tout se passe comme si l'essentiel était noyé dans des thématiques, soit ludiques soit à la mode d'un moment.)*

Il faut ici indiquer l'idée d'une participation citoyenne naît dans plus **d'une circonstance, mais les domaines exploitables ne sont pas que locaux :**

Il existe en France par exemple des organisations comme IRIS ,(institut international et stratégique),qui émettent l'idée que « **même la géopolitique n'est pas un sujet réservé aux hyper spécialistes du 7ème arrondissement parisien** ». Ce sont alors des conférences de sensibilisation comme à Nantes avec l'appui de Nantes métropole.

Des associations plus engagées mettent le **débat d'une justice internationale** contre les crimes environnementaux à la portée de la réflexion du citoyen. Mais là c'est très ambitieux et ne peut prioritairement être mis en avant .Il est des chances que cela reste le domaine d'associations spécifiques alertant l'opinion de façon plus ou moins efficace dont l'influence est occultée en permanence.

On voit bien l'**intérêt qu'il y aurait d'institutionnaliser un rôle** du citoyen, qu'il ne s'agirait par uniquement de sensibiliser, d'informer sans qu'il y puisse quelque chose mais **de le mettre dans une situation ou sa voix s'inscrive dans les textes à laquelle il participerait..** C'est une question de cadre, de procédure et de méthode. C'est ce cadre institutionnel qu'il faut trouver, rendre plausible et réaliste, pas le fond mais la forme.

4 .les objections majeurs à l 'établissement d'une participation citoyenne.

La notion de compétence

La première objection est que le « *citoyen n'est pas compétent* » pour aborder des problèmes complexes. Il y a d'ailleurs une tendance dans la démocratie actuelle de noyer le citoyen dans des considérations techniques ou administratives telles qu'il n 'est pas en situation d'émettre quoi que ce soit. Bien souvent cela consiste à ne pas informer le citoyen mais de lui faire subir une propagande à sens unique et créer des modes.

5. Le discours abscons des experts et la problématique des véritables enjeux.

Le résultat est que par exemple **des experts biaisent le problème**, non pas par ce qu'ils ne sont pas compétents mais de **la manière dont ils posent la question**. Au mieux ils envisagent des solutions **occultant d'autres enjeux**, notamment les **coûts sociaux de leurs solutions**. La techno sphère exerce un pouvoir concomitamment aux lobbies et intérêts financiers.

Toute procédure citoyenne passe par la **connaissance des enjeux divers, de la perception et des points de vue des différentes parties** qui caractérisent le sujet. Il y a une nécessaire **information** ou **formation** du dossier, nous y reviendrons. Que veulent dire information ou consultation ? Dans Pourquoi réserver au sénat ou à la chambre des députés des commissions qui procèdent ainsi pour l'élaboration des lois ? Le choix du parti dominant occultera au profit de sa ligne politique la richesse des points de vue d'historiens, philosophes, sociologues, syndicats, acteurs de l'industrie ou du commerce, auteurs connus ; Actuellement on ne peut dire que le citoyen n'est pas informé, mais l'information donnée est si technique, si administrative, ou

si « experte » qu'elle n'est pas abordable, et qu'elle le culpabilise de ne pas comprendre. De l'information donnée ne naissent pas les véritables enjeux qui eux, restent cachés.

6. Intelligence du citoyen

La formule célèbre a été « les français sont des veaux ». Celle d'aujourd'hui est « *votez pour nous, on s'occupera du reste* ».

L'intelligence procède d'un effort que l'on consent à effectuer **que s'il y a un enjeu**. Celui qui est concerné réserve son intelligence pour là où elle a quelques chances d'être efficace. Une fois mis en présence de thèses diverses il lui faut se **sentir investi d'une mission à la réalisation de laquelle son intelligence est nécessaire. C'est l'intelligence de tous qu'il faut engager**.

Cela procède de la croyance vérifiée que chacun possède en réserve une intelligence et qu'elle est nécessaire dans la construction de projets. De partout on entend, « *c'est trop intellectuel, moi je veux de l'action* ».

Même au niveau local, l'**intéressement des citoyens passe par la connaissance des enjeux**. Car ce qu'ils émettront ne peut que rejoindre des enjeux nationaux, européens ou mondiaux. Le tout est de créer une fois de plus plus les institutions qui permettraient d'exercer son intelligence.

6. La participation de tous à tout ? Comment échapper aux intérêts des lobbies ou intérêts financiers ?

La dictature de l'urgence.

En matière de démocratie, il **ne peut exister la notion de précipitation, de décisions prises en urgence**. Ces décisions sont incomplètes, parcellaires et font survenir d'autres aspects problématiques non réglés, autrement dit les problèmes de demain. L'urgence programmée est souvent une manipulation visant à couper court les débats de réflexion. Toute nouvelle

procédure démocratique passe par de **l'information, de la formation, du dialogue et de la rédaction** finale d'un texte fruit **non d'une synthèse mais de l'affinement d'arguments clairs en fonction de thèses clarifiées. Cela suppose une dimension du temps moins productiviste** que celle prônée par les lobbies. La démocratie est incompatible avec l'urgence. L'action collective « juste » survient après un temps nécessaire de réflexion.

7 La participation de tous à tout est impossible. C'est une évidence.

Pour garantir « la neutralité » du citoyen participant, **neutralité vis à vis de lobbies, de partis politiques constitués, ou de tout autre intérêt privé**, il semblerait que l'amélioration clé prioritaire de procédures serait de constituer un « **système conférences de citoyens** », des commissions de travail dont les membres seraient **convoqués comme pour les jurys d'assise**. Des groupes de 15 à 25 personnes tirées au sort. Cela se pratique au Canada ou au Danemark, il nous faut en donner une idée. Ces personnes étant tirées au sort, elles ne pourraient être sous aucune influence. Cette contrainte permettrait **l'émanation d'un point de vue social** dans la construction de projets, ou de dispositions réglementaires.

8. Recherche de formes et de procédures, de nouvelles institutions locales permettant la participation citoyenne. Trois facteurs de changement

a) Il faut d'abord rappeler **trois facteurs de changement actuels** :

Le premier facteur est **l'émergence d'une mouvance hors institutions**, internationale, qui avec l'aide des progrès informatiques : **mouvance des courants d'opinion** convergents et demandeurs d'une autre société, **Mouvance du commerce de**

l'industrie qui éclairé par le marketing adapte son offre ses circuits commerciaux. C'est la source de nouvelles logiques, de la modification de l'ensemble du système en général. C'est la part de l'action de la population sur le changement de société.

Le deuxième facteur est le **rôle des institutions politiques et de son système de représentations**. Les institutions ne correspondent pas aux attentes de la population qui se coupe des hommes politiques. Les rouages administratifs, le dispositif juridique ne peut rien contre la mondialisation, rien d'autre que de s'y adapter comme seule solution, mais au détriment de la population. Ces institutions fonctionnent pas vote, consultation de partenaires sociaux, ou par voie d'information qu'il s'agisse des medias ou de réunions publiques où il n'est possible que poser des question sur des projets déjà décidés.

Le troisième facteur, de loin le plus important et le plus occulte est **l'absolue puissance financière** d'entités financières, créant de la monnaie privée , une monnaie qui ne fonctionne qu'en plongeant les ménages et les états dans une dette exponentielle. Ces trusts possèdent les trusts et leurs circuits, et de puissants lobbies dans les institutions politiques. Cette puissance financière majeure n'a que pour seul objectif l'accaparement des richesses et ne recherche que le profit pour le profit.

Nous ne prétendons pas ici résoudre tout le système mondial actuel. Par Participation du citoyen, nous prenons en compte le premier facteur comme étant une source de changement des deux autres systèmes. Tout système tyrannique ne peut survivre au delà d'un certain seuil d'existence, La part que les citoyens peuvent jouer est en cela même nécessaire même si cela n'es pas en soi suffisant .

Une fois précisée l'importance que nous accordons à développer des institutions donnant la parole aux citoyens, il nous faut donner une idée de ce qui existe déjà dans le monde à ce sujet .

b) Le modèle de « **conférence de citoyens** » ou **conférence de consensus** » **Danois ou canadien.**

De nombreuses expériences de participation citoyenne ont existé dans le monde depuis une petite vingtaine d'années. La « conférence de citoyens » au Danemark est institutionnalisée. Nos y reviendrons .mais ce qui est le plus frappant est que ce genre d'expérience a été renouvelée sous des appellations et des formes diverses dans le monde : en suisse cela s'est appelé Publiform sur le thème de l'énergie (1998). En Allemagne on peut citer la NIP (noyau d'intervention participative Appenzell (1994) et ses conférences sur les OGM . la moindre recherche amène à constater la multiplication de tentatives pour donner la parole aux citoyens sur de grands thèmes de décision On trouve de tels exemples en au Canada, en Islande, en Finlande, en Inde, aux Usa, en Israël, en Autriche, en Grèce, au Japon, en Tanzanie. Cela va de l'expérience unique à une multiplicité d'expériences répétées dans le temps. Le Danemark est le pays où la participation citoyenne est passée dans les institutions .Il nous ne faut donner l'idée même succinctement.

C) Les procédures du modèle Danois, un exemple à imiter ?

Comme pour un jury d'assises des citoyens (15 à 30) sont convoqués. (Leurs salaires sont maintenus, aucun employeur ne peut s'y opposer) . **Etant tirés au sort**, ils ne peuvent donc pas être liés à des intérêts financiers ou politiques, ou subir la pression des lobbies ou notables

Concernant un projet assez général, la santé, l'énergie, ils reçoivent une **formation** sur une période de 5 Ou 6 mois en plusieurs fois ; les experts, les politiques, les syndicats etc. exposent leur point de vue de sorte que les participants puisse se faire un tableau complet des enjeux et solutions du projet étudié. (Comme pour un jury d'assises ils reçoivent une aide qui n'intervient pas sur le fond et qui veille à ce que cela ne déborde pas du thème étudié et veille à ce que la procédure soit réalisée)

Quand le dossier est complet, il y a la conférence elle même sur ' ou 5 jours. , Les participants posent des questions aux intervenants pendant un premier temps. Un texte émanant des participants clôturera la conférence.

Ce texte pourra avoir trois usages :

Servir de simple conseil, point de vue des citoyens
Devenir un objet de problème à discuter au parlement
Devenir un texte de Loi

Ainsi la parole du citoyen est prise en compte entre la sphère de la technocratie et la sphère « administrativo » politique ;; il s 'introduit toujours du social dans les dossiers économiques et techniques.

Il ne s 'agit pas d'imiter le dispositif mais de trouver ce que en France dans notre culture et nos traditions ce que nous pourrions introduire comme procédures de ce type, dans nos quartiers, villages et villes et régions qui sont des territoires encore à dimension humaine et identifiables.

C 'est probablement une **question de domaines** où cela serait utile, voire nécessaire d'établir des procédures de ce type pour que tout ce qui es actuellement entrepris par des associations puisse passer dans la réalité de façon plous pérenne et agissante.